

6 / 7
Lundi 17 septembre 2018

Madame Nicole FROBER

Je réside au Domaine de Bellevue (Résidence Athena)
depuis 10 ans et j'ai appris que le Préfet des Alpes Maritimes
avait l'intention d'accorder un permis de construire de plus de 100
logements sur le Domaine de Bellevue.

Ce projet est en complète contradiction avec le SCOT
(Schéma de Cohérence Territoriale) qui a pour but de protéger un
patrimoine paysager exceptionnel et empêcher la densification
du Collier qui est déjà largement bétonné à cet endroit. Ce
projet revient à détruire le seul espace vert à proximité de nos résidences
et de l'espace loisir.

Je m'oppose à ce projet car l'aménagement, ou les nouvelles Cons-
tructions, n'a laissé que de mauvais souvenirs, en étant finalement
défaillant dans toutes les copropriétés réalisées par ses soins.

De plus ce projet peut avoir de graves conséquences sur notre domaine
avec l'augmentation du risque d'inondation (cf. la crue d'Octobre 2015) et
aussi du fait des risques de glissements de terrain et d'éboulements que nous
avons maintes fois connus dans le Domaine. Je tiens à vous signaler aussi
la dangerosité du Boulevard de Bellevue, à ce jour en très mauvais état.

Sans oublier les nuisances multiples, les difficultés d'un
stationnement déjà insuffisant, les problèmes de sécurité pour les
personnes.

Je vous demande donc, Monsieur le Commissaire, de
donner un avis défavorable à ce projet.